



Développement urbain et appui aux collectivités locales

BILAN D'ACTIVITÉ

2021

En 2030, 60 % des habitants de la planète vivront en ville. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration de population sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité climatique).

L'enjeu est de permettre aux villes de faire face à cette croissance urbaine et aux conséquences de cette dernière.

Face à ces défis, l'AFD accompagne la transition bas-carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et soutient un développement durable des territoires. Elle aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires.

Pour avoir une vision complète de l'activité villes durables de l'AFD, ce bilan d'activité « Développement urbain et appui aux collectivités locales » peut être complété par les bilans d'activité des autres entités du groupe AFD intervenant en milieu urbain (eau et assainissement en milieu urbain ; mobilité et transports urbains ; activités énergie en ville ; activités villes durables portées par le secteur privé via Proparco ; etc.).

La stratégie Villes durables de l'AFD

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques

- Améliorer la qualité de vie des citoyens
- Promouvoir un développement urbain durable des territoires
- Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville



Approche transversale ville & climat

3 accélérateurs

- Laboratoire d'innovation urbaine
- Ville et numérique
- Partenariats



Améliorer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes

L'AFD intervient en faveur de l'atténuation et de l'adaptation et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

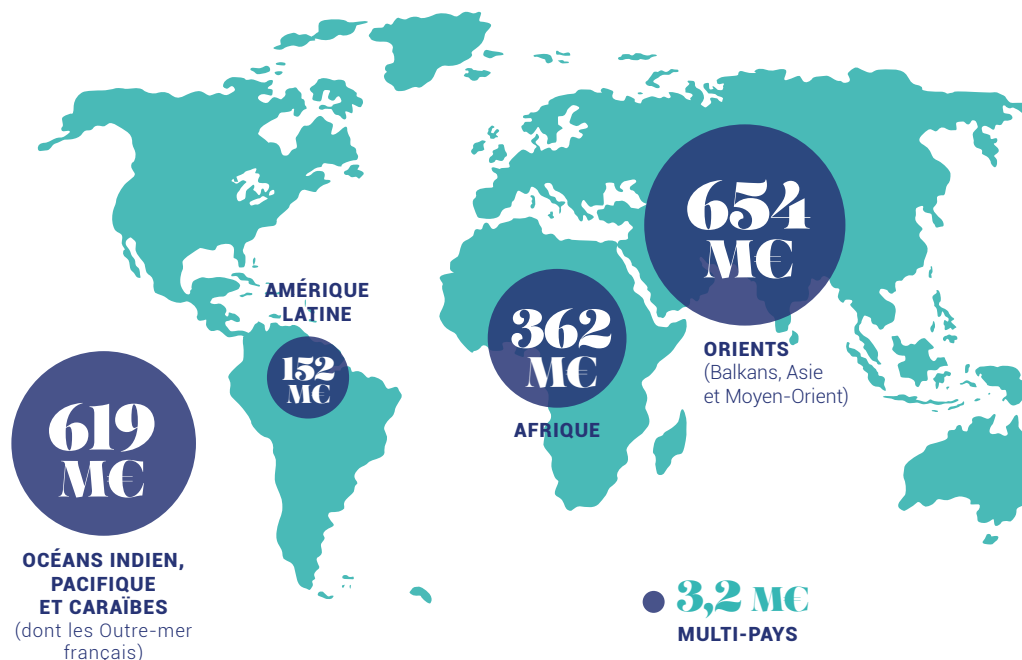
- **Se doter** d'un cadre incitatif pour encourager des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique.
- **Rechercher** des formes urbaines denses et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- **Encourager** un aménagement urbain résilient (prévention/gestion des risques de catastrophes naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature).
- **Favoriser** les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Soutenir** les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas-carbone.
- **Mobiliser** des fonds et des outils pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat.



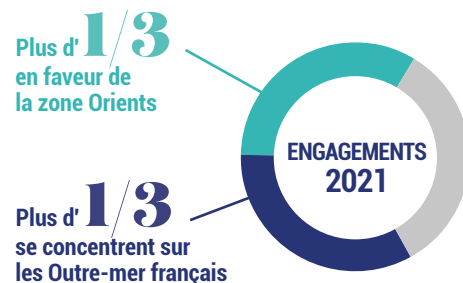
Pour en savoir plus :
[FOCUS Villes durables](#)

Nos engagements développement urbain et appui aux collectivités locales en 2021

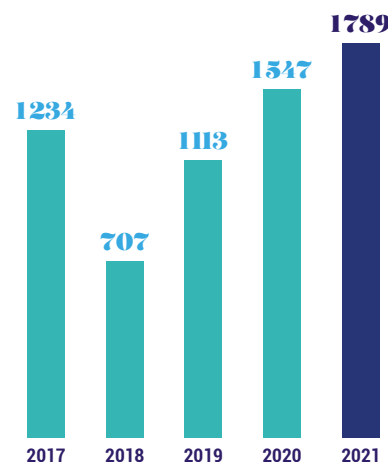
Répartition par région



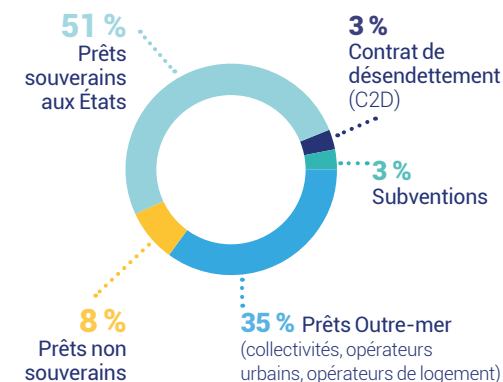
Près de
1,8 Md€
engagés en 2021
pour financer des projets
en faveur d'un développement
urbain durable et de l'appui
aux collectivités locales



Évolution des engagements depuis 2017 (en M€)



Répartition par outil financier



En 2021, les financements octroyés par l'AFD sur le développement urbain et l'appui aux collectivités locales sont pour plus de la **moitié des prêts souverains aux États** et pour plus d'un tiers des prêts aux collectivités et opérateurs d'Outre-mer.

46 financements octroyés

17 projets dans
les États étrangers

15 projets dans
les Outre-mer français

14 financements engagés
en faveur de la préparation,
de l'appui et/ou du suivi
de projets dans les États
étrangers



L'effort financier
de la France sur le secteur
du développement urbain
et de l'appui aux collectivités
locales s'élève à

135 M€

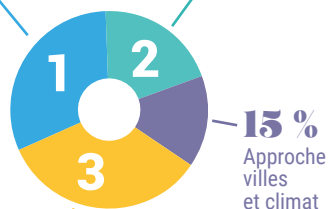
→ **66 M€** de subvention de
bonification des prêts

→ **69 M€** de dons

Répartition des financements par objectif stratégique

31 % Objectif stratégique 1
Améliorer la qualité de vie des citadins

20 % Objectif stratégique 2
Promouvoir un développement urbain durable des territoires



34 % Objectif stratégique 3
Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2021, les financements de l'AFD accordés en faveur de l'objectif stratégique 1 représentent près d'un tiers des engagements. Ils portent sur des projets d'amélioration des services urbains essentiels, de traitement et de gestion des déchets solides et de logement.

Objectif genre

48 % des engagements 2021 en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les États étrangers



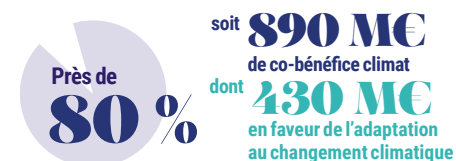
Objectif climat

L'approche villes et climat est transversale et présente dans chaque projet financé par l'AFD.

Les engagements dans le secteur en 2021 sont alignés avec l'Accord de Paris. Ils participeront à la lutte contre le changement climatique, en termes d'adaptation à ses effets et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

En 2021, 15 % des engagements concernent des projets dont l'objectif principal est l'atténuation et/ou l'adaptation aux effets du changement climatique.

Contribution climat des projets dans les États étrangers



Renforcement des capacités et expertise française

100 % des projets dans les États étrangers ont des activités de renforcement des capacités

88 % des projets dans les États étrangers ont mobilisé de l'expertise française lors des phases de préparation et d'octroi

15 projets sur 17 ont mobilisé de l'expertise française, dont :

- 13 ont mobilisé des bureaux d'études et entreprises du secteur privé français
- 3 ont mobilisé Expertise France
- 7 ont mobilisé des établissements publics français ou des collectivités locales
- 1 a mobilisé le monde français de la recherche
- 2 ont mobilisé des ONG françaises

Résultats visés

Les engagements de l'AFD en 2021 dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront dans les prochaines années :



à **26,8 M** d'habitants et d'usagers de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



9 M

de personnes qui bénéficieront d'une amélioration des services urbains essentiels (eau, assainissement, gestion des déchets, électricité, énergie, etc.)



3,4 M

de personnes qui bénéficieront d'une amélioration des conditions d'habitation, d'accès aux espaces publics ou aux équipements urbains socio-collectifs



4,8 M

de personnes qui bénéficieront d'une amélioration des conditions de vie en ville suite à des crises



53 000

personnes qui verront leurs activités génératrices de revenus ou leur emploi soutenus



à **250 000** structures intervenant dans l'urbain de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières*

*Les structures comptabilisées dans cet indicateur d'impact sont multiples : collectivités territoriales financées et/ou appuyées dans le cadre d'un projet ; services d'une collectivité bénéficiant d'un renforcement de capacités ; ministères/agences étatiques bénéficiaires d'activités de renforcement de capacités ; UGP (Unité de gestion de projet) locale accompagnée dans la mise en œuvre des activités du projet ; comités de quartier/d'habitants mis en place, formés ou appuyés, associations locales financées et/ou accompagnées dans le cadre du projet, opérateur urbains financés et/ou appuyés par le projet, etc.

Objectif stratégique 1

Améliorer la qualité de vie des citoyens

Les projets en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens représentent près de **31 %** des financements accordés en 2021 dans le secteur. Il s'agit de projets d'amélioration des services urbains essentiels, de traitement et de gestion des déchets solides et de logement.

L'enjeu est de replacer les citoyens au cœur de la stratégie des villes et de mieux prendre en compte leurs besoins, en soutenant des interventions en faveur d'un accès amélioré aux services urbains essentiels et sur des secteurs où la demande est croissante :

- **Renforcer** l'accès aux services urbains élémentaires (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.).
- **Réduire** l'impact environnemental et sanitaire des déchets solides en ville.
- **Développer** l'accès au logement et améliorer les conditions d'habitation.
- **Soutenir** l'accès à l'emploi et le développement économique local.

559 M€
engagés en 2021 sur cet objectif
stratégique (15 projets) dont :



213 M€
sur des projets
d'amélioration de
l'accès aux services
urbains essentiels.



Maroc :
Logements et
aménagements
urbains durables

150 M€ - prêt non souverain AFD
500 000 € - subvention d'assistance technique
3 M€ - délégation de l'Union européenne

L'AFD a accordé un prêt à la Holding Al Omrane, opérateur public d'aménagement et de logement au Maroc. L'objectif : financer un programme pluriannuel de construction de logements abordables à performance énergétique et thermique destinés aux ménages les plus vulnérables et aux classes moyennes inférieures, d'opérations de résorption de l'habitat insalubre et d'aménagement de deux nouveaux pôles urbains répondant aux normes internationales d'aménagement durable dans les aires urbaines d'Oujda et d'Agadir. Ce programme favorise ainsi la mixité sociale et l'inclusion socio-économique et promeut un développement urbain durable sobre en carbone, dans une optique d'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Plus de **170 000**

habitants et usagers marocains
bénéficieront d'une meilleure
qualité de vie en ville.

Objectif stratégique 2

Promouvoir un développement urbain durable des territoires

En 2021, **20 %** des financements accordés sont en faveur d'un développement urbain durable des territoires.

L'AFD promeut le territoire comme
échelon pertinent d'intervention et
accompagne les projets qui visent à :

- **Soutenir** le renouvellement des centres-villes et mettre en valeur le patrimoine.
- **Encourager** l'amélioration et l'intégration des quartiers précaires.
- **Accompagner** la sortie de crise des territoires.
- **Accompagner** les grands projets urbains.
- **Contribuer** au développement des villes intermédiaires.

359 M€
engagés en 2021 sur cet objectif
stratégique (8 projets) dont :



108 M€
en faveur
des projets
de réhabilitation
des quartiers
précaires.

Philippines :
Programme national
de réduction des risques
de catastrophes naturelles
à l'échelle locale

250 M€ - prêt budgétaire souverain
de politique publique
600 000 € - subvention d'assistance
et de coopération techniques

L'AFD soutient la feuille de route philippine de prévention et de gestion des risques de catastrophes naturelles et d'adaptation au changement climatique. Le projet accompagne le processus de décentralisation du mandat et des services de prévention et de réduction des risques de catastrophes et de gestion du changement climatique au niveau local. Il contribuera à renforcer les capacités des autorités locales et à soutenir les réformes du pays. Il permettra de limiter les dommages causés et réduire le temps de réponse après une catastrophe, de rendre la période de récupération plus efficace et de renforcer la prise en compte des populations vulnérables dans les stratégies locales de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique.

Près de **150**

autorités locales philippines (collectivités
locales et services provinciaux décentralisés)
seront renforcées grâce au projet.

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2021, **34 %** des engagements visent le renforcement des acteurs locaux en charge de la ville.

L'AFD accompagne tous les acteurs impliqués dans les projets urbains et soutient la collectivité comme acteur clé du développement des territoires, à travers deux axes d'intervention :

- **Appuyer** les processus de décentralisation.
- **Accompagner** les collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et l'accès aux financements.

605 M€ engagés en 2021 sur cet objectif stratégique répartis en **15 projets de financement des collectivités locales et des opérateurs urbains/de logement des Outre-mer français.**

L'AFD dans les Outre-mer

Premier financeur du secteur public local

L'AFD est l'un des premiers financeurs des collectivités et opérateurs d'Outre-mer, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations. L'AFD accorde des prêts budgétaires directs aux collectivités pour financer leurs programmes d'investissements, et des financements de projets aux opérateurs de logement et d'aménagement. Elle renforce également son rôle d'appui-conseil et de partenaire technique des collectivités, notamment sur la thématique climatique.

Afrique :

CITYRIZ, des garanties pour mobiliser des financements pour les collectivités locales africaines

150 M€ - enveloppe de garanties AFD pour un total de **100 M€** de prêts sous-jacents, dont **30 M€** contre-garantis par l'Union européenne et **2 M€** d'assistance technique via une délégation de l'Union européenne

La garantie CITYRIZ contribue à développer la relation entre collectivités locales et institutions financières, deux acteurs clé de l'évolution des territoires. L'AFD, avec le soutien de l'UE, contribue à développer des marchés bancaires de la dette publique locale, pour que les collectivités accèdent à des financements en monnaie locale, sur des maturités longues. Grâce à CITYRIZ, il sera moins risqué pour les banques africaines de prêter aux villes. Les garanties seront déployées sur des prêts finançant des projets d'infrastructures urbaines durables et en faveur d'une meilleure qualité de vie en ville. En parallèle, une assistance technique financée par l'UE (Fonds européen pour le développement durable plus - FEDD+) appuie les collectivités et les banques dans la préparation de projets et la création d'une offre financière pour les villes.

En 2021, les financements à destination des Outre-mer pourraient bénéficier à près de

1,2 M de personnes.

L'approche transversale Ville et Climat

En 2021, **15 %** des engagements concernent des projets dont l'objectif principal est l'atténuation et/ou l'adaptation aux effets du changement climatique.

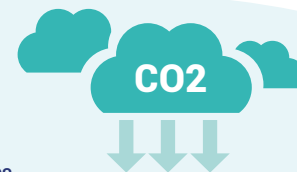
Costa Rica :

Prêt budgétaire de politique publique en faveur de la trajectoire durable et bas-carbone

150 M€ - prêt souverain AFD

1,2 M€ - subvention d'assistance et de coopération techniques

L'AFD soutient le Costa Rica dans sa trajectoire durable et bas-carbone, en cofinancement avec la Banque interaméricaine de développement. Le projet appuie le développement du cadre de politique publique de deux secteurs émissifs, la gestion des déchets solides et la construction, ainsi que la mise en œuvre d'une transition juste dans les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La réduction des inégalités femmes-hommes est aussi l'un des objectifs du projet. En parallèle, un programme de coopération technique sera lancé sur des thèmes sur lesquels le groupe AFD (avec Expertise France) apportera une valeur ajoutée et contribuera à enrichir le dialogue de politique publique.



Les accélérateurs de la stratégie Villes durables

La stratégie est renforcée par trois accélérateurs de développement :

Le laboratoire d'innovation urbaine



La société civile et les habitants doivent être associés à la construction de la ville et au projet urbain. Il s'agit de répondre aux besoins des usagers, en parallèle des projets urbains au temps long, en concevant des actions rapides pour tester une programmation urbaine, de nouveaux usages et modes de participation citoyenne.

Le numérique



Le numérique est un levier de transformation de l'action publique des villes : optimisation des services urbains ; amélioration de l'aménagement urbain, de la gestion des risques et des crises ; gestion des finances et transparence de la gouvernance locales ; création d'opportunités et d'innovations pour le développement économique local.

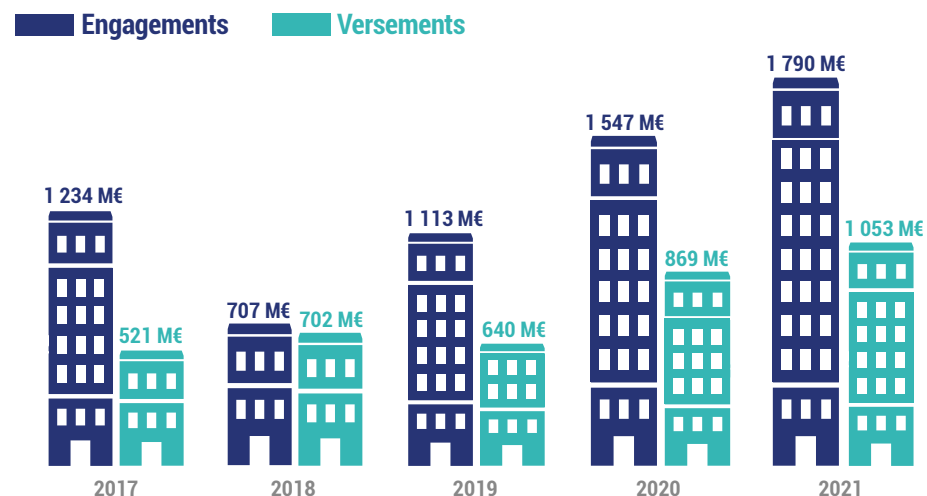
Les partenariats



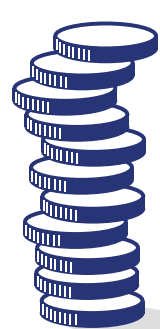
L'action de l'AFD s'inscrit dans un cadre partenarial pour mobiliser les expertises, savoir-faire et financements en faveur des villes durables. Ses principaux partenaires sont les acteurs français du développement urbain (collectivités, agences d'urbanisme, secteur privé, recherche, etc.), les bailleurs (Union européenne, Banque mondiale, etc.) et les organisations internationales et réseaux de villes.

Engagements et versements

Évolution depuis 2017



Signatures



1 272 M€

Montant total des conventions de financement signées en 2021 sur le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales

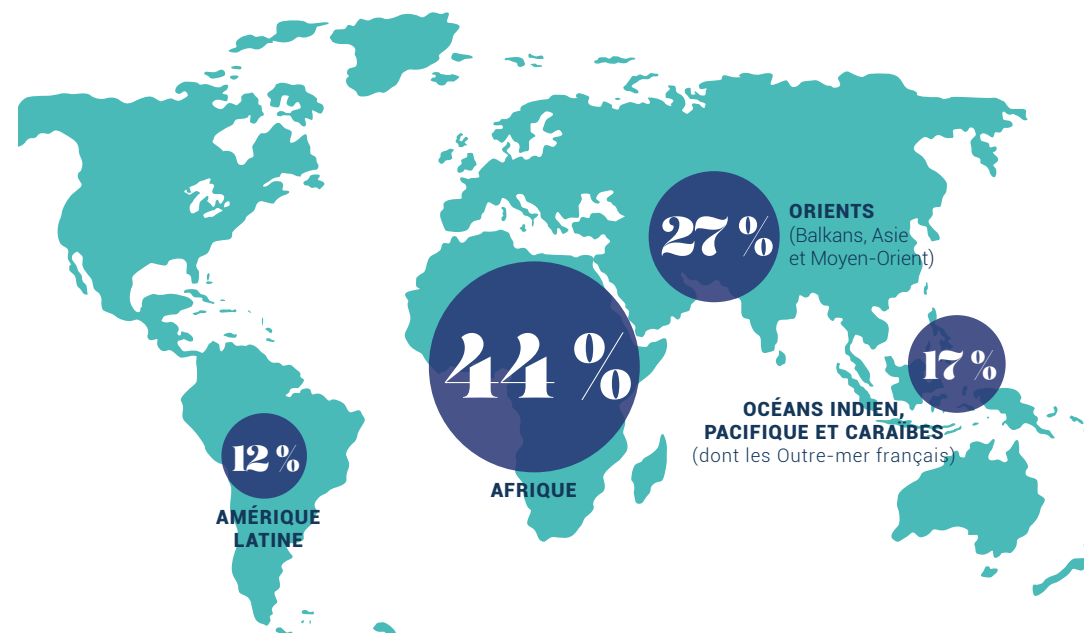


43 projets

dont la convention de financement a été signée en 2021 dans le secteur

Projets en cours

Répartition géographique des projets en exécution (en % des volumes octroyés)



163 projets

en cours d'exécution dans le secteur au 31 décembre 2021



Pour un montant total de financements de **5,2 Mds€** dont **3,5 Mds€** restant à verser

Résultats obtenus

Durant l'année 2021, les projets développement urbain et appui aux collectivités locales en cours d'exécution ont permis :



à près de **11 M** d'habitants et d'usagers
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :


plus de
4,7 M
de personnes
ayant bénéficié d'une
amélioration des services
urbains essentiels
(eau, assainissement,
électricité/énergie,
gestion des déchets)


plus de
2,7 M
de personnes
ayant bénéficié
d'une amélioration des
conditions d'habitation,
de l'accès aux espaces
publics ou aux
équipements urbains
socio-collectifs


plus de
3 300
de personnes
dont les conditions
de vie en ville ont
été sécurisées suite
à des crises


plus de
10 700
personnes
qui ont vu leur
emploi ou leurs
activités génératrices
de revenus soutenus



à plus de **1 560** structures intervenant dans l'urbain
de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières

Les facilités de préparation de projets

L'AFD a mis en place, avec l'appui d'autres bailleurs et partenaires, plusieurs fonds régionaux ou sectoriels de préparation de projets (Cities and Climate in Africa, Sustainable Housing Initiative, Cities and Climate in Asia, etc.). Ces fonds financent des études de faisabilité et des assistances techniques afin de préparer de futurs projets d'investissement urbains à co-bénéfice climat.

CICLIA

Cities and Climate in Africa



12,4 M€ : 8 M€ délégués de l'UE, 3 M€ de SECO, 1,4 M€ de l'AFD

Lancée en 2017 par l'UE, le SECO (coopération suisse) et l'AFD, la facilité CICLIA a déjà accompagné 34 villes d'Afrique subsaharienne dans la préparation de projets urbains bas-carbone et résilients. CICLIA finance des schémas sectoriels, des études de conception et de l'assistance technique dans tous les secteurs de la ville durable pour aider les villes à élaborer des projets contribuant à lutter contre le changement climatique. Ces préparations ont un fort effet levier qui a permis l'octroi de plus de 500 M€ d'investissements urbains (AFD en cofinancement avec l'UE et la Banque mondiale). Un volume de financement supplémentaire de plus de 300 M€ pourrait être réalisé à terme sur les projets préparés via les appuis CICLIA en cours.

Production de connaissances

La production de connaissances de l'AFD sur le secteur de l'urbain a notamment mis l'accent sur :



la publication d'analyses
sur le secteur du logement
abordable au Moyen-Orient
(Liban et Jordanie) et de
la **location-accession en
Amérique latine** (Équateur) ;



la co-édition avec l'Ademe
d'un **guide sur les solutions
de rafraîchissement urbain**
à l'international ;



l'aboutissement de la réflexion
et du positionnement sur la
gestion des déchets solides
avec la publication de la
stratégie AFD.



Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31